

Compte Rendu Comité Exécutif n° 483
Mercredi 12 février 2025
En distanciel

Membres du COMEX présents : Pascal BONNETAIN (Président) – Maryse VISEUR (Secrétaire général) – Patrick LEFOULON (Trésorier) - Bâbak AMIR-TAHMASSEB, Anne-Lise BARDET, Marie LANFRANCHI, Clémence LAROCHE, Agnès LEGROUX, Germinal PEIRO, Jean-Luc RIGAUT (Vice-présidents), Pauline FRESLON (Représentante des athlètes).

Membres Invités : Alexandra VIGOUREUX (DAG)

Membre Excusé : Germinal PEIRO (Vice-président), Mathurin MADORE (Représentant des athlètes), Ludovic ROYE (DTN)

Liste de diffusion : Comité Exécutif, Conseil d'Administration, Président(e)s des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Président(e)s et membres des Commissions Nationales, Directeurs et Directrices des Equipes de France, CTS

Début à 18h30

SUIVI	
1. Suivi des décisions Bex	Aucune décision antérieure ne fait l'objet de remarque en séance.
2. Agenda - calendrier du BEX	Réunions du COMEX : <ul style="list-style-type: none">- Une réunion par mois- Prochaine réunion le 10 mars à 18.30- Prochaine réunion du 11 avril 2025 à 18.30
3. Dossiers d'adhésions	Aucun dossier de demande d'adhésion n'est soumis à l'approbation du COMEX.



DECISIONS	
<p>1. Validation Présidence de commissions</p>	<p>Suite aux réunion plénières du 25 janvier 2025, il est proposé au COMEX de valider les présidences de commissions suivantes :</p> <p><u>Eau Calme :</u> Daniel BONIN proposé à la présidence de la Commission Nationale de Course en Ligne/Marathon/Paracanoë</p> <p>Patrick FAUDOT proposé à la présidence de la Commission Nationale de Dragon Boat</p> <p>Virginie BRACKEZ et Matthieu LOIR proposés à la co-présidence de la Commission Nationale de Kayak Polo</p> <p><u>Eau Vive :</u> Mathias GERARD proposé à la présidence de la Commission Nationale de Descente</p> <p>Sophie DELAGE proposée à la présidence de Commission Nationale de Slalom</p> <p>Jérémie DEMALINE proposé à la présidence de la Commission Nationale de Freestyle</p> <p><u>Mer :</u> David SZLACHTA proposé à la présidence de la Commission Nationale de Océan Racing/Va'a</p> <p>Corentin MENO proposé à la présidence de la Commission Nationale de Waveski Surfing</p> <p><u>Transversales :</u> Samuel BONVALET proposé à la présidence de la Commission Enseignement et Formation</p> <p>Maxime LIGNEREUX proposé à la présidence de la Commission Jeunes/Mini Pag</p> <p>Philippe CAILLEBOTTE et Georges DANTIN proposés en co-présidence de la Commission Espaces, Sites, Itinéraires, Navigation Durable</p> <p>Commission des Activités de Loisir : Pas de candidat(e)</p> <p>Catherine PAOLETTI et Olivier COSTE proposés à la co-présidence du Comité Pagaie Santé</p> <p>Philippe GRIPPON proposé à la présidence de la commission Médicale</p> <p>Comité des Acteurs du Tourisme : pas de candidat(e)</p> <p>→ La résolution est validée à l'unanimité.</p>
<p>2. Validation des comptes-rendus des plénières</p>	<p>Les comptes-rendus des réunions plénières sont soumis à la validation des membres du COMEX.</p> <p>→ La résolution est validée à l'unanimité.</p>



<p>3. Présence Président du Conseil d'administration</p>	<p>Lors des précédents mandats, le Président du Conseil fédéral était invité aux réunions du BEX. Il est proposé aux membres du COMEX, que le Président du Conseil d'administration soit invité aux réunions du COMEX.</p> <p>→ La résolution est validée à l'unanimité.</p>
<p>4. AG 12 avril Lieu à entériner, audit, budget Conseil des ultramarins et des territoires – date à valider</p>	<p>Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'administration avait validé la tenue des assemblées générales ordinaire et élective du 12 avril 2025, à la Maison des sports de pagaie.</p> <p>Néanmoins, il est proposé aux membres du COMEX d'organiser celles-ci à l'ESIEE afin de prendre en compte des problématiques organisationnelles : tenue des sélections slalom sur la même période ne permettant pas d'assurer l'hébergement et le repas des participants ainsi que l'acoustique à améliorer.</p> <p>Les futures assemblées générales se dérouleront ensuite à la Maison des sports de pagaie.</p> <p>Il est également proposé de débiter la réunion plus tardivement afin de permettre à certains délégués régionaux d'arriver le matin même sans engendrer de frais d'hébergement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil à 10 heures • Début à 10 heures 30 <p>Une réunion du Conseil des ultramarins se déroulera le vendredi 11 avril dans l'après-midi à la Maison des Sports de Pagaie pour échanger sur ces sujets.</p> <p>La prochaine réunion du Conseil des territoires est repoussée après la désignation du DTN.</p> <p>→ La résolution est validée à l'unanimité.</p>
<p>5. Reconnaissance du CRCK de Corse</p>	<p>Le Comité exécutif est informé de la volonté du comité de Corse de s'inscrire dans une démarche de reconnaissance fédérale.</p> <p>Pour rappel, suite à la modification statutaire, le Comité Exécutif a la possibilité de proposer au Conseil d'Administration de constituer ou reconnaître un CRCK ou CDCK.</p> <p>Article 1.3.1 des statuts :</p> <p><i>Le Conseil d'administration, sur proposition du Comité Exécutif, peut constituer et reconnaître, sous forme d'association loi de 1901 ou inscrite selon la loi locale dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, dans le cas où ils ont la responsabilité morale, des organes déconcentrés, régionaux ou départementaux, chargés de la représenter dans leur ressort territorial respectif afin d'y assurer l'exécution d'une partie de ses missions. Leur ressort territorial ne peut être différent de celui des services déconcentrés du Ministère de tutelle chargé des sports que sous réserve de justifications et en l'absence d'opposition motivée du Ministre de tutelle.</i></p> <p><i>Conformément au code du sport, les statuts de ces organes déconcentrés sont compatibles avec les présents Statuts.</i></p> <p><i>Leurs instances dirigeantes sont élues au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours pour une durée de quatre ans.</i></p> <p><i>Conformément au code du sport, le nombre des mandats des présidents des organes régionaux est limité à trois.</i></p> <p><i>Les statuts des organes régionaux doivent également prévoir qu'à compter du 1er janvier 2028, l'écart entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes n'est pas supérieur à un au sein des instances dirigeantes de ces organes.</i></p>



	<p>Il est proposé au COMEX, de proposer la reconnaissance du CRCK de Corse à une prochaine réunion du Conseil d'administration, après réception des documents nécessaires.</p> <p>→ La résolution est validée à l'unanimité.</p>
<p>6. Hébergement ECA : Convention et coût</p>	<p>Le Président rappelle le contexte du projet d'hébergement de l'European Canoe Association (ECA) dans les locaux de la Maison des sports de pagaie.</p> <p>La Fédération européenne est présidée depuis mars 2023 par Jean ZOUNGRANA. Dans ce cadre, ce dernier avait le projet d'installer le siège de l'ECA à la Maison des sports de pagaie. Une convention avait été signée en fin d'année 2024 entre le Président de l'ECA et le Secrétaire général de la FFCK. Or cette convention n'est pas passée par la validation du Conseil Fédéral. Le Président souhaite donc que cette convention soit caduque et propose de réécrire une convention en y réintégrant les coûts engendrés et la sécurisation du site.</p> <p>Il est donc opéré un travail sur la convention pour y intégrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les coûts de location, - Les coûts de fonctionnement : fluides + services, - Les coûts de mise à disposition des agents. - Le bon cheminement pour éviter la déambulation au sein de la MSP - La sécurisation du local mis à disposition et de la Maison des sports de pagaie <p>Le COMEX est favorable à la location des espaces de la Maison des sports de pagaie à des structures proches comme l'ECA ou le CRCK d'Ile-de-France à titre onéreux. La mise à disposition de personnel ne sera également pas à titre gracieux.</p> <p>Le Président estime qu'en cas de location des espaces, l'accès entre les différentes structures doit être sécurisé.</p> <p>→ La résolution est validée à l'unanimité.</p>
<p>7. Présence au Congrès de l'ECA</p>	<p>Le Congrès ECA se déroulera à Budapest 28 et 29 mars 2025. Le Président n'est pas certain de pouvoir s'y rendre.</p> <p>Il sera communiqué ultérieurement si la FFCK pourra y être représentée.</p>
<p>8. Signalement Signal Sport</p>	<p>La cellule StopViolences de la FFCK a reçu, par courriel du 23 janvier 2025, un signalement transmis par SignalSport. Ce signalement a initialement été réalisé par l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de l'accompagnement des sportifs de haut-niveau.</p> <p>Le signalement a été envoyé à la cellule de la FFCK car l'auteur présumé est licencié FFCK et que deux victimes sont également licenciées FFCK.</p> <p>Le courrier de l'ANS est complété par des éléments factuels (captures d'écran), les victimes souhaitent garder l'anonymat. Afin de respecter le souhait d'anonymat des victimes, le binôme constitué a choisi d'entendre des personnes faisant partie de l'entourage de l'équipe de France de canoë-kayak.</p> <p>Dans ce cadre, cinq entretiens ont été menés et ont mis en avant des comportements inappropriés et des messages à caractère sexuel.</p> <p>Au regard de la nature des faits soumis à la connaissance du COMEX, il est proposé :</p>



	<ul style="list-style-type: none"> - D'engager de poursuites disciplinaires pour comportements inappropriés, violences sexuelles et sexiste. <p>→ La résolution est validée à l'unanimité.</p>
--	--

ETUDE	
1. Evènements sportifs : Proposition des commissions	<p>Pascal BONNETAIN s'est rendu compte que les commissions nationales sportives n'étaient pas saisies pour connaître les besoins d'organisations d'évènements internationaux.</p> <p>Le Président propose d'écrire un courrier en ce sens aux Présidents de CNA.</p>
2. Championnat d'Europe Slalom : Sécurisation des budgets	<p>Le Championnat d'Europe de Canoë-Kayak Slalom se tiendra sur le Stade nautique d'Ile-de-France du 15 au 18 mai 2025.</p> <p>Son programme est calé, et l'organisation technique est bien avancée (mise en place d'un comité technique, coopération avec l'ECA...)</p> <p>Mais le volet budgétaire n'est pas sécurisé. Le budget prévisionnel « haut » de l'évènement est de 502 560 euros.</p> <p>Les recettes prévisionnelles sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Subvention <u>obtenue</u> de l'État (DIGES) : 150 000€ 2. Subvention <u>demandée</u> à la Région : 150 000€ 3. Subvention <u>demandée</u> au Département : 150 000€ 4. Autres recettes : <ol style="list-style-type: none"> 1. ANS audiovisuel & CNOSF (Sport en France) : 50 000€ 2. Inscriptions : 35 000€ 3. Billetterie : 18 000€ 4. Services aux spectateurs : 30 000€ <p>Le coût estimé de la production TV est de 96 000 euros HT (subvention ANS AUDIOVISUEL possible de 50%).</p> <p>A ce jour, nous avons obtenu la confirmation de la subvention de la DIGES, mais il nous manque toujours les réponses des collectivités (Région et Département) pour finaliser le budget.</p> <p>Par ailleurs, le coût de la production vidéo pourrait dépasser nos prévisions initiales, ce qui augmenterait le budget prévisionnel.</p> <p>Deux points devront être définitivement clarifiés rapidement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Au niveau politique : positionnement des collectivités sur le soutien de l'évènement (avec montants). 2. Au niveau technique : coût définitif du volet audiovisuel
3. Candidature Championnat du Monde Slalom,	<p>La candidature pour ce triple championnat du monde, qui serait une première mondiale, s'inscrit dans le cadre de la stratégie fédérale des évènements internationaux présentée et adoptée en Conseil fédéral le 12 octobre 2024.</p>



Freestyle et Descente en 2029

FFCK

Stratégie évènements internationaux 2024 - 2029

*ICF *ECA *Paris 2024 *FFCK



La cellule événement a été missionnée pour travailler sur le dossier technique de la candidature, co-construite avec les commissions de chaque discipline concernée. Elle se veut innovante, créative et ambitieuse, tout en répondant aux nouvelles attentes de la Fédération Internationale, renforçant ainsi la compétitivité du projet à l'échelle mondiale.

Point de situation :

La candidature a été officiellement déposée auprès de la Fédération Internationale le 10 février.

Des courriers de demande de soutien à la candidature en date du 5 février ont été envoyés auprès de la présidente du Conseil Régional Valérie PECRESSE, et du président du Conseil départemental, Jean-François PARIGI.

La cellule événement s'est entretenue avec la DIGES (Délégation Interministérielle aux Grands Evénements Sportifs) en visioconférence pour présenter les éléments de la candidature et demander un soutien financier : il est clairement conditionné à celui des collectivités locales (Région et Département).

Prochaine étape à court terme : Board ICF : 5 mars 2025

Priorités :

- Obtenir un soutien de principe formalisé des collectivités locales (Région et Département) avant fin février.
- Activer une stratégie de lobbying politique auprès de l'ICF afin de maximiser les chances de succès.

Etapas à court et moyen terme, définies par le président de la fédération :

- Travailler sur une stratégie multidisciplinaire de candidatures afin de permettre à la fédération d'accueillir un maximum d'événements internationaux d'envergure, à Vaires-sur-Marne et sur le reste du territoire : l'ICF et l'ECA ont été questionnés sur le calendrier du dépôt des prochaines candidatures. Un exposé précis des échéances à venir sera réalisé par la cellule Evénements.

	<ul style="list-style-type: none"> Activer les Commissions Nationales des disciplines concernées, pour définir leurs attentes en termes de stratégie événementielle pour leur discipline sur les prochaines olympiades. <p>Le Président rappelle que la Fédération avait été candidate pour l'organisation en 2027. Concernant cette candidature, le Président regrette l'absence de candidature du sprint associé. Le Président va en parler au Président de l'ICF vendredi. Il pourrait même être intéressant d'intégrer d'autres disciplines comme le kayak polo.</p>
4. Présence des membres du COMEX sur les championnats de France, les pîges et les événements internationaux	Un tableau a été partagé avec les membres du COMEX afin que ces derniers puissent indiquer sur quels événements nationaux ils peuvent représenter l'instance fédérale. Pour rappel, le membre du COMEX représentant est membre du jury d'appel en cas de besoin.
5. Point Ressources humaines	La Secrétaire Générale informe les membres du COMEX de l'absence d'un de nos collaborateurs pendant plusieurs semaines dans le cadre d'une intervention chirurgicale. L'entreprise en charge de l'accompagnement de la FFCK sera mobilisée pour assurer la continuité du service.
INFORMATIONS	
1. Rencontre Président (DG Vaires loisirs, Délégation Brisbane, Président FFSA, DG EDF, Président ICF)	La Président informe le COMEX des principales réunions institutionnelles auxquelles il a participé ces dernières semaines : <ul style="list-style-type: none"> - Pascal COLLADO, DG Vaires loisirs, - La Délégation australienne 2032 emmenée par le maire de Brisbane, - Le Président FFA, - La Directrice Hydro d'EDF, - Thomas KONIETZKO, Président de l'ICF.
2. Présence AG CRCK	Un tableau a été partagé avec les membres du COMEX afin que ces derniers puissent indiquer sur quelles assemblées générales de CRCK ils peuvent représenter la FFCK. Le Président essaiera d'être au maximum présent sur ces temps forts pour la fédération.
3. Désignation du DTN	Le Président informe le COMEX que quatre personnes ont été retenues pour l'audition au poste de DTN qui se déroulera fin février. Aucun cadre de la FFCK n'a postulé.

Fin de la réunion à 20 heures

Secrétaires de séance :

Alexandra VIGOUREUX, Directrice de l'administration générale et Maryse VISEUR, Secrétaire générale

Pascal BONNETAIN, Président Fédéral


